



Fissure sur mur de séparation

Par **totuap**, le **16/06/2011** à **11:30**

Bonjour,

Je possède un mur sur ma propriété, dont la face externe donne sur la propriété de mon voisin.

Peut-il m'obliger à traiter une fissure qui est apparue de son côté ?

Merci de votre réponse

Par **chris_ldv**, le **16/06/2011** à **14:17**

Bonjour,

Ma compréhension de votre description est qu'il s'agit de votre mur à vous seul.

Votre voisin peut:

o vous obliger à des réparations si le mur menace de s'écrouler chez lui

o vous attaquer en justice pour des dommages et intérêts si le mur s'écroule chez lui

par contre il ne peut pas vous obliger à traiter une fissure qui n'est à priori qu'un problème d'esthétique.

Cordialement,

Par **totuap**, le **16/06/2011** à **14:22**

Grand merci pour votre réponse qui est très claire et me satisfait
Bien cordialement